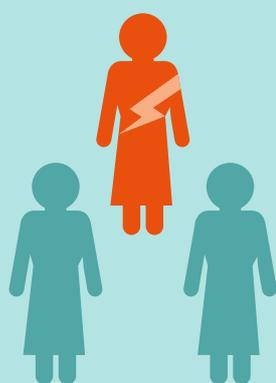


POURQUOI LA COLLECTE DE DONNÉES ADMINISTRATIVES EST ESSENTIELLE POUR METTRE FIN À LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES ET LES FILLES



Saviez-vous qu'une femme sur trois dans le monde subira une forme de violence physique ou sexuelle au cours de sa vie ?



**1/3
femme**

Pour mettre fin une fois pour toutes aux violences contre les femmes (VCF), nous devons en savoir le plus possible la situation, car disposer du maximum d'informations nous permet de mieux comprendre comment la situation doit changer.

C'est pourquoi la collecte et l'utilisation des données sont l'un des principaux outils de lutte contre les violences contre les femmes.

Téléchargez les lignes directrices techniques mondiales, Écrivez à l'équipe mondiale d'ONU Femmes pour la recherche et les données sur les VCF à l'adresse suivante :

Que sont les données administratives sur les VCF et pourquoi sont-elles importantes ?

Les données administratives sur les VCF sont enregistrées lorsque les survivantes de violences s'adressent aux lignes d'assistance téléphonique, aux services de santé, à la police, aux refuges ou à d'autres services spécialisés ; ainsi que lors des enquêtes et des procédures judiciaires ; et, enfin, par l'intermédiaire des rapports sur les ressources (financières et humaines) qui sont consacrées à la prévention et à la lutte contre les violences.

Les données administratives sur les VCF peuvent :

- ✓ nous dire qui sollicite et qui reçoit des services, et qui n'en bénéficie pas, afin que nous puissions nous assurer de ne laisser personne de côté ;
- ✓ nous indiquer quels sont les services et les programmes qui fonctionnent, et quels sont ceux qui doivent être améliorés et auxquels nous devons allouer davantage de ressources ;
- ✓ en identifiant les lacunes, elles nous aident à développer de meilleures lois et politiques pour améliorer le soutien aux survivantes, la responsabilisation des auteurs et la prévention de la violence avant qu'elle n'ait lieu.



C'est pourquoi ONU Femmes et l'OMS ont élaboré des lignes directrices techniques mondiales destinées à aider les décideurs politiques, les bureaux nationaux de statistiques et les responsables de programmes gouvernementaux et de la société civile à collecter et à utiliser plus efficacement les données administratives.

Les lignes directrices définissent des étapes destinées tant à appuyer la collecte de données là où elle n'est pas encore réalisée, qu'à améliorer la collecte, l'analyse et le partage des données des systèmes existants. Les améliorations ne requièrent pas nécessairement la mise en place d'un nouveau système de données.

COMMENT LES DONNÉES ADMINISTRATIVES CONTRIBUENT À METTRE FIN AUX VIOLENCES CONTRE LES FEMMES ET LES FILLES

Une théorie du changement fondée sur les 8 étapes des lignes directrices techniques mondiales.¹

OBJECTIF

METTRE FIN AUX VIOLENCES CONTRE LES FEMMES ET LES FILLES

IMPACT :

Priorité accrue et politiques et programmes améliorés pour la fourniture de services, la prévention et la réponse aux VCF

VOIES POUR ATTEINDRE L'IMPACT :

Sensibilisation, responsabilisation et connaissance accrues de la situation et des domaines à améliorer sur la base des données administratives

RÉSULTATS :

Disponibilité et utilisation accrues des données administratives sur les VCF pour le suivi des services, le suivi des programmes ainsi que la cartographie des services et la planification des systèmes.

AMÉLIORATION DES RAPPORTS ET DE LA COMMUNICATION DES DONNÉES

ÉTAPE 7

Procéder à la publication régulière de rapports de données administratives sur les VCF

ÉTAPE 8

Communiquer les données

RENFORCER LA CAPACITÉ DE PRODUCTION DES DONNÉES ADMINISTRATIVES DE QUALITÉ SUR LES VCF (normes et ressources)

ÉTAPE 5

Convenir des données administratives sur les VCF qui seront collectées, analysées et publiées

ÉTAPE 6

Créer un plan de mise en œuvre pour la collecte et l'utilisation des données administratives sur les VCF

LEADERSHIP ET COORDINATION

ÉTAPE 1

Connaître les utilisations adéquates des données administratives sur les VCF et en définir les priorités

ÉTAPE 2

Créer un mécanisme national ou infranational de coordination des données administratives sur les VCF

ÉTAPE 3

Analyser le contexte législatif, politique et statistique en matière de violence contre les femmes et s'y adapter

ÉTAPE 4

Organiser un dialogue entre utilisateurs/trices et producteurs/trices de données

¹ Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes) et Organisation mondiale de la santé (OMS). (2022). Lignes directrices techniques mondiales : Améliorer la collecte et l'utilisation des données administratives sur les violences contre les femmes. New York : ONU Femmes.